

FORMULAIRE de RESERVATION MATERIEL de LA LIGUE du SPORT AUTOMOBILE RHÔNE ALPES

(Pour remplir le formulaire, utilisez le mode page, dans la barre au bas de l'écran)

- 6 Mallettes Radios (130€)
- 3 T.A.G. (80€ l'une - 120€ les 2 - 180€ les 3 (Caution 1 000€))
- 3 Horloges Départ ALGE (100€ l'une - 200€ les 2 - 300€ les 3 (Caution 1 000€))
- 6 Gyrophares (300€ les 6 ou 50€ l'unité (Caution 2 500 €))
- Panneaux réfléchissants (dépôt à l'A.S.A. du RHONE (Caution 1 000€))
- Balances électroniques (100€) + Sonomètre

A.S.A. :

Nom de l'épreuve :

Date et Lieu de l'épreuve :

Date prise en charge :

Nom de la personne responsable du matériel pour l'ASA :

Fait à :

le

Le règlement de la location sera facturé aux Associations Sportives Automobile après utilisation du matériel. Le matériel devra être récupéré, par votre responsable matériel à l'ASA Drôme Les Huguenots Chemin de Thabor 26000 Valence. (44°56'02.1"N 4°55'35.2"E)

Les demandes de réservations devront être envoyées auprès :

- Du secrétariat de la Ligue, par mail : ligue@rhone-alpes-auto.com
- En copie à Daniel VERNET, Responsable du matériel de la Ligue.mail : daniel.vernet26@gmail.com

Il est impératif de remplir le « bon de prise en charge » du dit matériel, au moment de la récupération de celui-ci (document téléchargeable sur le site de la Ligue)

- Soit lors du retrait au local, l'ASA Drôme Chemin des Huguenots Valence. (44°56'02.1"N 4°55'35.2"E)
- Soit auprès de l'organisateur qui l'aura utilisé précédemment,

Attention pour toutes dégradations les frais de remise en état seront à la charge des A.S.A. Le BON DE PRISE EN CHARGE, libère l'A.S.A. qui était précédemment en possession de ce matériel, des responsabilités citées ci-dessus.